

165 milliards : les réserves des 42 régimes de retraite

✘ 1 euro cotisé donnera les mêmes droits à tous les assurés. C'est la promesse du gouvernement qui va attaquer la réforme des retraites. pour [aboutir à un régime universel](#).

Alors quid des 165 milliards d'euros de réserves, amassés par certains des 42 régimes de retraites par répartition en France ?

La logique d'un régime universel serait que ces 165 milliards d'euros soient confisqués et redistribués à tous, au grand dam des régimes qui ont patiemment fait ces réserves .

Les gestionnaires de ces caisses ont peur de se voir voler leur trésor de guerre par des gros gourmands comme la SNCF, la RATP, la fonction [publique](#) d'État , le régime de base des salariés du privé (Cnav), qui eux n'ont pas de réserves.

"Les efforts consentis par les entreprises et [les salariés du privé au sein de l'Agirc-Arrco](#) ne doivent pas bénéficier au laxisme d'autres régimes", s'indigne le négociateur du Medef .

Ce régime complémentaire des salariés du privé a accumulé des réserves de 71 milliards d'euros, soit près d'un an de pensions versées à ses adhérents, en prévision d'un coup dur.

D'autres ont adopté un démarche similaire, il y a des années. Au RCI (régime complémentaire des indépendants), [les indépendants](#) ont amassé neuf ans de pensions complémentaires, 16 milliards d'euros, et les libéraux de la CNAVPL ont récolté 22 milliards d'euros, soit sept ans de pensions complémentaires.

Le total de ces réserves accumulées s'élevait à fin 2016 à 129 milliards d'euros.

Une jolie somme à laquelle il faut encore ajouter le fonds de réserve des retraites : 36 milliards d'euros. Soit un total de 165 milliards d'euros de réserves de pensions.

source : Les Echos